

Mise en place de l' AMCI

ISAPAYE CONNECT 2024

À compter du 1er avril 2024, les MSA Nord-Pas de Calais et Picardie ont informé de la mise en place, d'un dispositif intitulé AMCI (Association pour la Mutualisation du Coût Inaptitude).

<https://nord-pasdecalais.msa.fr/lfp/amci>

1. QUI EST CONCERNÉ?

Cet accord obligatoire est mis en œuvre à compter du **1er avril 2024** :

- S'applique sur la **région des Hauts-de-France** :
- **Aux exploitations, CUMA et groupements d'employeurs** qui dépendent de la Convention Collective Nationale production agricole/CUMA – **IDCC 7024**,
- Et de **moins de 50 salariés** (hors viticulture, champignonnistes, semenciers, ETA).

Il concerne l'ensemble des salariés.

2. COMMENT METTRE EN PLACE CETTE COTISATION AMCI ?

2.1 Comment paramétriser le déclaratif DSN de la cotisation AMCI ?

La cotisation AMCI est contenu dans le profil **ZAU_RA.STD**.

Aller en **Accueil/Informations/Entreprise**, dans l'onglet **Organismes/Général**.

- ✓ Si ce profil est présent dans l'onglet **Général** pour l'organisme MSA, **aucune manipulation**



- ✓ Si le profil n'est pas présent, cocher le profil dans la liste déroulante en cliquant dans la colonne **Profils** pour l'organisme MSA.

2.2 Comment saisir le taux de la cotisation AMCI ?

Le taux patronal pour l'AMCI est à renseigner à l'entreprise en **Avril 2024**.



- ÉTAPE 1 : Aller en **Accueil/Informations/Entreprise**, vérifier le mois de consultation
- ÉTAPE 2 : Dans l'onglet **Organismes/Taux établissement**, dans le thème **Sécurité sociale** et dans le profil **ZAU_RA.STD**
- ÉTAPE 3 : Rechercher le code **AMCI**
- ÉTAPE 4 : Saisir "**0.20**" en part patronale.

Cette documentation correspond à la version 7.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 29/03/2024 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

Entreprise X

AGRI CC 7024 Date de consultation 01/04/2024

Informations générales Règles sociales et fiscales Valeurs Gestion du temps Règlements Organismes Lieux de travail Interlocuteurs Déclarations

Général Taux établissement Divers pour cotisations Contrats de retraite complémentaire Contrats de prévoyance

Classement par Profil Nature, Organisme, Profil

1 Sécurité sociale
2 MSA PICARDIE
FORMATION PROFESSIONNELLE
MEDECINE TRAVAIL MSA
SECURITE SOCIALE MSA
SECURITE SOCIALE MSA (AFNCA, AEF, ...)
TAVE ADDENTISAGE

Organisme MSA_PICARDIE.STD MSA PICARDIE Profil ZAU_RA.STD SECURITE SOCIALE MSA (AFNCA, AEF, ...)

Filtres
Données ayant une valeur établissement Données ayant une valeur générale, collective Données sans valeur

amci

	Code	Libellé	Part salariale	Part patronale
	AMCI.STD	AMCI	Valeur	Saisie
			0,20 %	0,21

REMARQUE : La cotisation AMCI.STD est présente dans les modèles de bulletin des secteurs AGRI, CHAMP, OPA.

3. COMMENT VÉRIFIER LE DECLARATIF DE LA COTISATION AMCI ?

Lors du calcul du bulletin pour la période d'emploi d'avril, la cotisation AMCI doit apparaître :

- Sur le bulletin

Calcul du bulletin (*)

Salariés Valeurs mensuelles Bulletin DSN

Salarié OUVRIER_CDI - OUVRIER CDI Période de paye 01/04/2024 au 30/04/2024 Date de paiement 30/04/2024 Date d'entr

Modèle de bulletin NC_CDI_AGRISTD Dispositif TRAVAILLEUR OCCASION Mode de calcul SIMULTANES Statut Non cadre Catégor

amci

	Code	Libellé	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
	AMCI.STD	AMCI	106,11		106,11	0,20 %	0,21

- Et dans l'onglet DSN/Élément de contrôle cotisations, dans le tableau Cotisations sous le code 101.

Salariés Valeurs mensuelles Bulletin DSN

Salarié OUVRIER_CDI - OUVRIER CDI Période de paye 01/04/2024 au 30/04/2024 Date de paiement 30/04/2024 Date d'entr

Modèle de bulletin NC_CDI_AGRISTD Dispositif TRAVAILLEUR OCCASION Mode de calcul SIMULTANES Statut Non cadre Catégor

Eléments de rémunération Versements / P.A.S. Primes et autres éléments Rappels de salaires Rappels de cotisations Eléments de contrôle cotisations

Bases assujetties

Code base assujettie	Montant
02 - Assiette brute plafonnée	106,11
03 - Assiette brute déplafonnée	106,11

Composants de base assujettie

Code composant de base assujettie	Montant	Base assujettie
01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité so	1766,96	03
10 - Salaire brut Prévoyance (Affiliation 1)	106,11	31

Cotisations

Organisme	Code cotisation	Montant assiet	Montant cotise	Taux cotisation	Base assujettie
MSA PICARDIE	101 - Association Mutualisation du Coût Inaptitud	106,11	0,21	0,200 %	03

Cette documentation correspond à la version 7.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 29/03/2024 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais